

Pour les réfugiés

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **26 (1938)**

Heft 530

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-263123>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit Courrier de nos lectrices

Sylvie (Genève) à Recluse (N° 528). — *Tout à fait d'accord avec votre message. Le premier devoir patriotique est de « faire marcher » le commerce de son pays et d'abord de sa ville. Surtout en cette époque troublée où le rétablissement de l'équilibre économique mondial dépend de celui de chaque nation. Renonçons donc à faire venir des produits de l'étranger si nous pouvons les trouver « chez nous ». Il est également inadmissible que de « bonnes Genevoises » s'approvisionnent de toilettes à Paris... comme c'est fréquemment le cas... Il faudrait, aussi, lutter contre l'exode du dimanche qui entraîne nombre d'automobilistes en Savoie et, de ce fait, provoque une énorme perte pour l'industrie hôtelière nationale. Pourquoi ne pas organiser les mêmes randonnées sur territoire suisse? Parce que cela coûterait plus cher répondra-t-on. Tant pis si c'est pour le bien de notre pays. Consentons quelques sacrifices. Un repas un peu moins bon, des « sorties » moins fréquentes, et les choses s'arrangeront. En raison de l'influence qu'elle exerce directement, ou par diplomatie, sur son mari et ses enfants, la femme peut beaucoup pour améliorer la situation économique actuelle.*

Une économiste à Recluse et à Vox Populi (Genève) (N° 527 et 528). — *C'est avec inquiétude que j'ai lu dans les numéros précédents de ce journal, vos lettres blâmant si sévèrement celle qui ne font pas leurs achats non seulement dans le pays, mais dans la ville même où elles habitent, car cette règle fréquemment prônée comme de bonne morale patriotique est au contraire une hérésie économique et il est grand temps que l'attention des femmes, les acheteuses par excellence, soit attirée sur le danger de pareille*

attitude. En effet, celle-ci nous conduit simplement à l'autarcie si vantée des Etats totalitaires, qui cherchent à tout produire eux-mêmes, alors qu'un petit pays comme le nôtre, incapable de fournir à ses habitants tout ce dont ils ont besoin pour vivre, doit, de force majeure faire à l'étranger des achats que compensent des ventes. Or si nos acheteurs de lait condensé, de chocolat, de machines, de tissus, etc. préconisaient par delà nos frontières la même attitude que celle que vous nous prônez, avec quoi alors, je vous en prie, achèterions-nous le blé, le charbon, le fer, etc. qui sont des produits de première nécessité pour vivre?...

Je trouve également fort dangereuses l'argumentation de Vox Populi contre la viande de boucherie de Schaffhouse: où irait avec ce système l'esprit fédéral? et le Mouvement devrait-il alors, pour suivre votre doctrine, refuser de faire connaître à ses lectrices les produits de beauté de Vevey et la charcuterie d'Ecublens, sous prétexte que lui-même est imprimé à Genève? L'on voit ainsi comment cette théorie conduit tout simplement à l'absurde, pardonnez-moi le terme!

J. F. à Recluse (N° 527). — *Votre argumentation m'a beaucoup frappée, par la façon dont elle contredit toute la tendance actuelle à montrer les relations étroites de tous les peuples entre eux, qu'il le veuillent ou non. Il n'y a pas longtemps que j'avais entre les mains un manuel scolaire extrêmement bien fait, donnant, comme exemple d'éducation pour la paix de jeunes enfants, une leçon de choses pratiques autour de la table familiale: le café venant du Brésil, le pain fait avec le blé d'Amérique ou de Hongrie, les fruits de France, etc., joints au lait et au chocolat de Suisse, et de là tout naturellement découlait l'enseignement de la bonne volonté, de la coopération et par conséquent de la paix. Alors que*

ce que vous demandez, vous, va à l'envers de tout ce mouvement. Est-ce vraiment là ce que vous voulez?

Une suggestion de Sylvie à toutes. — *Une lectrice demandait dans un précédent courrier comment agir pour procurer de nouvelles abonnées au journal, ainsi que pour répandre l'idée féministe dans les rangs des jeunes. Voici le moyen — expérimenté — que je propose: Que les lectrices du Mouvement qui ont les moyens de faire les frais d'un second abonnement, offrent celui-ci à une jeune amie. De préférence pas pour ses étrennes! Que ce soit une attention gentille. Touchée de cette preuve d'intérêt — peut-être flatteuse! — la jeune fille lira volontiers le journal. Elle sera étonnée de le trouver moins « ennuyeux » qu'elle ne l'imaginait et même attrayant... elle ne pourra plus se passer de cette lecture qui lui ouvre de nouveaux et vastes horizons... Que chacune donne son idée pour la propagande du Mouvement.*

Liseite (Neuchâtel) étend souvent dire qu'avec la suppression des grands magasins (Uniprix, etc.) les petits commerçants auraient moins de difficultés par les temps actuels. D'un autre côté, elle vient de lire que ce serait justifier l'effet d'un emplâtre sur une jambe de bois! Qu'en pensez-vous Mesdames? Merci d'avance pour les réponses.

Philatéliste féministe à A. G. — *Que pensez-vous de notre nouveau timbre de dix francs? Non pas au point de vue de la gravure, mais de l'image? Quelle nécessité de proclamer à l'univers tout entier que notre démocratie n'est qu'une demi-démocratie? Que chez nous ne vont aux urnes que les hommes, jeunes et vieux, civils et militaires? Je suis humiliée à la pensée que ce timbre va proclamer à l'étranger notre infériorité civique.*

Mlle A. de Blonay

(Foyer du Théâtre, Lausanne)

Les sculptrices ne sont pas nombreuses, en Suisse. Je pense qu'on peut les compter sur les doigts d'une main. C'est que cet art est plus qu'un autre encombrant, que sa production est plus que toute autre difficile à placer. Les commandes officielles sont rares et les constructeurs privés n'ont guère le moyen d'orner leurs maisons d'œuvres d'art en pierre ou en marbre. Et puis, les artistes femmes, plus que leurs camarades masculins, ont de la peine à se faire connaître, à obtenir des commandes officielles, et leurs camarades masculins ne pratiquent guère la solidarité professionnelle; bien au contraire, ils font tout ce qu'ils peuvent pour nuire à la concurrente féminine. Alice Bailly en pouvait raconter long sur ce chapitre. M^{me} Marguerite-Anne de Blonay, une Lausannoise qui a travaillé à Paris et qui est fixée à Marakesch, où elle obtient des succès flatteurs, qui expose jusqu'à la fin de septembre au foyer du Théâtre à Lausanne et exposera prochainement à Genève, a fait aussi cette dure expérience. Sans se laisser rebuter d'ailleurs, car l'artiste va de l'avant et dit ce qu'elle a à dire.

Et M^{me} de Blonay a quelque chose à dire. Sa sculpture est ferme, solide, virile, bien équilibrée. Le piège était grand de tomber dans la pittoresque facile avec des œuvres inspirées par les types marocains. Il n'y a rien de facile dans ses terres cuites de femmes jeunes et vieilles, dans ses bustes, dans ses types marocains, dans son charmeur de serpent ou sa tête de dromadaire. L'art marocain est proche parent de l'art égyptien ou byzantin, mais M^{me} de Blonay ne copie pas platement l'art égyptien ou byzantin; elle s'en inspire dans sa stylisation, dans sa simplification des lignes et des formes et modèle ainsi de belles choses; preuve en est ses statues de jeunes filles pleines de noblesse et d'harmonie.

Nous voudrions voir des œuvres de M^{me} de Blonay dans nos musées suisses; nous ne pouvons vraiment pas nous rendre jusqu'à Marakesch lorsque l'envie nous prend d'admirer ses sculptures! S. B.

Pour les réfugiés

Notre article du 10 septembre, sur ce douloureux sujet nous a valu de nombreux messages de remerciements, et les dons suivants, dont nous accusons réception avec gratitude en les transmettant aux Comités intéressés.

F. B. (Echaldens) Fr. 5.—
Mlle A. B. (Genève) » 8.—

Total: Fr. 13.—

Notre souscription reste ouverte.

Une erreur typographique, dont nous nous excusons, a fait confondre dans notre précédent numéro les adresses téléphoniques de deux de nos annonceurs. Nos lecteurs voudront bien rectifier cette erreur en notant que le N° de l'Institut Pache, à Vevey est 51.347 et celui de la Maison Masson, à Ecublens 39.122.

Sa clef de voûte en est l'art. 215: La femme mariée a le plein exercice de sa capacité civile. Désormais, la femme n'abdique donc plus ses droits personnels en se mariant: elle ne doit plus obéissance à son mari, elle peut faire un contrat, intenter un procès, se faire délivrer un passeport, etc.

D'autre part, le mari maintient sa fonction de « chef de famille ». Il fixe la résidence, conserve ses anciens droits sur les enfants, et peut s'opposer à ce que sa femme fasse du commerce ou exerce une profession. Dans certains cas, elle a droit de recours. Rien de changé non plus aux droits de la femme de disposer de ses biens, la réforme n'ayant pas touché au régime matrimonial.

Cette nouvelle loi place la femme française mariée à peu près dans les mêmes conditions que chez nous. Il reste aux féministes à surveiller son application équitable. Puis, après affranchissement de la femme en tant que personne, une seconde étape devra réaliser la libération des biens de la femme mariée.

Ce nouvel état des choses nous est présenté par les auteurs de façon claire et captivante, et la lecture de cette brochure peut en être recommandée même aux personnes qui ne sont pas juristes.

A. L.



Les Expositions

Mme Marguerite Frey-Surbeck
(Athènes, Genève)

Nous regrettons que ces liges ne doivent paraître, sans doute, qu'après la clôture de l'exposition (22 septembre) où M^{me} Frey, artiste bernoise, dans ses huiles et quelques aquarelles, montre à la fois sa curiosité des figures et son goût pour les fleurs et le paysage: fleurs lancées, très décoratives, paysages de genres variés; c'est la Calabre ou la Hollande ou l'Apennin de la haute montagne (Refuge du Faulhorn). Beaucoup de grâce dans les impressions de printemps, si frais et doux à la fois, dans le Paysage bleu, dans la Clairière, et voici encore l'été aux verts savoureux, au-dessus du lac de Brienz, où M^{me} Frey passe généralement la belle saison. Ces notations de pays très différents, le peintre les fait sentir, de manière qu'on s'y croit transporté. Ce sont d'une manière générale, les toiles et les aquarelles que nous préférons chez elle; ce sont aussi les plus nombreuses de cette intéressante exposition.

PENNELLO.

* * *

pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soré, Genève.

Faites-vous un devoir d'acheter l'

Almanach Protestant

et Annuaire des Eglises romandes

EDITION 1939

Nombreux articles des meilleurs écrivains romands avec de nombreuses illustrations. Prix: 1 fr.

S'adresser à l'ADMINISTRATION DE L'ALMANACH PROTESTANT, 7, rue de Genève, Lausanne.

INSTITUT JAKUES - DALCROZE

RYTHMIQUE-OLFÈGE

a) Cours pour enfants de 7 à 14 ans.
b) Jardin d'enfants. (4 à 6 ans).
c) Cours pour adultes: cours du soir à prix réduits.
d) Cours pour professionnels (certificat et diplôme).

Ouverture des cours: 15 septembre

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au Secrétariat, 44, Terrassière. Téléph. 5 49 80

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand'mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le gîte le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY

TÉLÉPHONE 5 13 47

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présent-bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

Dans la capitale, on mange et on dort à bon compte au DAHEIM

EGOLE D'ÉTUDES SOCIALES, GENÈVE

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'hiver: 26 octobre 1938 - 22 mars 1939

Culture féminine générale. Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de directrices d'établissements hospitaliers, de secrétaires d'institutions sociales, de bibliothécaires. Ecole de Laboratoires. Cours pour infirmières-visiteuses. (1er nov. - 15 déc.)

Des auditeurs sont admis à tous les cours. Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc. Formation de gouvernantes de maison au Foyer de l'Ecole (Villa aux jardins).

Programme (30 cts) et renseignements, route de Malagnou, 3.

La Maison de la Laine et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste). Tél. 45.991

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

AUX GOURMETS

amateurs de Charcuterie vaudoise

AUG. MASSON - Ecublens s. Lausanne - Tél. 3 91 22

envoie sur commande et contre remboursement: Saucissons - Lard fumé (gras et maigre) - Côtelettes et jambon fumés - Saucisses aux choux (dès octobre) Saucisse à rotis (le mercredi et vendredi) - Saindoux

Impr. anc. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



Soutenez votre „Mouvement“ en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité